

**Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA)  
Groupe Béninois d'Economie Sociale et Solidaire (GBESS)**

=====

**Forum Panafricain de la jeunesse**

=====

**TABLE RONDE**

**Thématique : l'Economie Sociale et Solidaire dans sa Globalité  
L'ESS en Afrique et Présentation du RAESS**

**Animée Par**

**Patrice LOVESSE**

**Sociologue de Développement**

**DG/CBDIBA-Président du GBESS**

**Bohicon, Octobre 2016**

# **1- l'Economie Sociale et Solidaire dans sa globalité**

## **1.1- Définitions :**

L'Economie Sociale et Solidaire est présentée comme le troisième secteur d'activités d'Economies, distinct

des secteurs privé et public, rassemble les sociétés coopératives et/ou à finalité sociale, les associations, les mutuelles, et les fondations etc.

On parle aujourd'hui d'Economie sociale et solidaire pour faire référence aux entreprises et aux associations dont la finalité est davantage tournée vers le bien-être social ou environnemental que vers la recherche de gain financier.

L'Economie Sociale et Solidaire est une alternative au capitalisme et aux systèmes économiques autoritaires.

## **1.2- Quelques principes de l'ESS :**

- Finalité des services aux membres ou à la collectivité plutôt que le profit ;
- Autonomie de gestion ;
- Processus de décision démocratique (1homme = 1 voix)
- Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

### **1.3 Caractéristiques :**

- L'idée de la combinaison d'objectifs multiples (économique et sociaux, en vue d'améliorer les conditions de vie de la communauté ;
- Le caractère hydrique de l'ESS (Economie marchande, non marchande et non monétaire) ;
- Niveau élevé de participation, d'implication et d'autonomisation des populations concernées.

### **1.4- Des valeurs de l'ESS :**

L'ESS est une approche éthique de développement économique qui se fonde sur des valeurs et privilégie le bien-être des personnes plutôt que les profits et une croissance aveugle.

**On distingue entre autre :**

**L'Humanisme** : l'être humain, sa culture, son développement doit être au centre de tous nos efforts.

- **Démocratie** : Une personne égale une voix ;
- **Solidarité** : permet de se connaître en relation avec les autres et s'occuper de leur bien-être ;
- **Inclusion** : Réseau ouvert à l'ensemble des pratiques de solidarités dans l'économie qui émerge de différentes réalités et de différents secteurs ;
- **Subsidiarité** : Valorisation de capacités et savoir des personnes et des groupes pour résoudre leurs problèmes et décider de leurs propres projets.
- **Diversité** : Respect, diversité éthique, culturelle et de l'identité sexuelle ;
- **Créativité** : encourage l'innovation et l'originalité des concepts et discours en vue de favoriser la construction, les expériences créatives et critiques qui contribuent le mieux possible au changement sociale ;

### **1.5- Développement durable :**

Entraîne la protection de l'environnement et la biodiversité favorisant les relations harmonieuses sources de la nature sont utilisées rationnellement en respectant l'équilibre des éco-systèmes.

### **1.6- Quelques stratégies :**

- Construire l'ESS à partir des pratiques sur le terrain ;
- Renforcer les réseaux de l'ESS ;
- Rechercher et faire connaître le potentiel de l'ESS ;
- Plaidoyer : entreprendre un travail d'organisation et de promotion nécessaires à l'ESS ;

- **Accès aux marchés** : développer des stratégies pour améliorer l'accès des entreprises de l'ESS aux marchés locaux, nationaux et internationaux ;
- **Accroître la visibilité** : l'ESS étant actuellement peu connu, nous devons œuvrer à la sensibilisation et à l'engagement avec l'ESS que nous devons rendre visible ;
- **Communications** : Communiquer beaucoup sur l'ESS à travers : livres-journaux-séminaires-vidéo, médias traditionnels;
- **Education** : Faire l'éducation sur ESS et ses diverses composantes par des ateliers, forums-Formations, cours et séminaires etc.

## 2- l'ESS en Afrique

### 2.1- INTRODUCTION

Le Thème Economie Sociale et Solidaire est apparu en 1970, mais les structures d'Economie Sociales et Solidaire existe en Afrique depuis l'antiquité telles : les groupes d'entraides de travaux champêtres, constructions de cases, les tontines etc.

Durant la Colonisation, elle est apparues les structures d'ESS créés par les colons telles que :

- **Les SIP** : (sociétés indigènes de Prévoyance) ;
- **Les SMPR** (Sociétés Mutuelles de prévoyances rurales) ;
- **Les SAP** : (Société Africaines de Prévoyance).

De nos jours, il existe différentes formes de structures d'ESS :

- Les ONG et/ou Associations ;
- Les mutuelles, les fondations etc.

## **2-2 Bref aperçu sur le concept “Economie sociale et Solidaire” :**

Elle est présentée comme le troisième secteur d'activités économiques distinct des secteurs privés et publics.

On peut dire qu'elle désigne communément l'ensemble des structures qui sont particulièrement actives dans la protection sociale complémentaires.

Ainsi donc, l'ESS représente une réponse appropriée aux inégalités et à la pauvreté grandissante, issue du modèle de développement dominant en Afrique et dans le monde.



## **2.3- Structures de l'ESS**

Les structures de l'ESS sont peu développées en Afrique Noire, par contre, en Afrique blanche comme au Maroc, les différentes coopératives sont très développées de même que les autres structures d'ESS.

En Afrique Noire,, seules les coopératives de productions, de consommations et scolaires sont un peu développées ; puis vient après les ONG, les mutuelles, quelques fondations etc

Rares sont les Etats en Afrique Noire qui ont adopté l'ESS et en ont établi un plan de développement.

Pourtant, compte tenu du chômage grandissant en Afrique, notre modèle de développement ne peut qu'être basé sur l'ESS.

## **2.4- Les Forces de l'Entreprenariat Social en Afrique :**

Développements des systèmes de solidarités ;

L'Indifférence Sociale n'a pas de place mais risque de s'effriter des liens face à la paupérisation ;

Rôle Crucial joué par les femmes surtout en Afrique de l'Ouest,

Ancrages Territorial des Initiatives économiques etc.

## **2.5- Quels Objectifs de l'ESS en Afrique ?**

- Engager des dynamiques Collectives pour déconcentrer les richesses ;
- Renforcer les capacités Techniques, managériales et les mécanismes des échanges, de la sécurité alimentaire, de l'entrepreneuriat ;
- Améliorer la qualité de vie des producteurs et leurs communautés ;
- Valoriser les matières premières locales (réutilisation, récupération) et les conditions de leur transformation etc.

## **2.6- Programme pour ESS en Afrique**

- L'ESS, un mode de vie à réhabiliter au Sud ;
- \* L'ESS, un mode de production fondé sur les finalités sociale : l'Economie au Service de la société ; l'ESS, doit bâtir des instruments de protections sociale et de performance sociale des entreprises ;
- L'ESS doit favoriser les échanges Sud/Sud : certification Sud, Souveraineté alimentaire etc.

**En conclusion, la seule voie de développement efficace et appropriée pour l'Afrique est celle de l'ESS.**

### **3- Présentation du RAESS**

- Le RAESS est créé à l'issue de la réunion de 14 représentants de différentes organisations des pays suivants :
- Gabon, R.D. Congo, Burkina-Faso, Togo, Bénin, Île-Maurice, Niger, Maroc et Algérie réunis du 20 au 24 Octobre 2010 à Méhdia au Maroc suivant une déclaration en huit points :

#### **3.1- DECLARATION :**

- ✓ **1-** Déclaration de la création du RAESS (réseau Africain de l'Economie sociale et Solidaire) comme espace de concertation, d'échange et de mutualisation des savoir faire en matière d'ESS et comme instrument de plaidoyer en faveur de l'ESS auprès des gouvernements, des instances africaines et internationales dont le siège est établi à salé au Maroc.
- ✓ **2-** Adoptons une charte Africaines de l'ESS ;
- ✓ **3-** Approuvons une feuille de route en vue de créer les conditions de décollage du RAESS ;
- ✓ **4-** Appelons les acteurs du développement du Nord et du Sud à accompagner les réseaux nationaux existants et à créer à travers le RAESS des réseaux nationaux pour leur opérationnalisation.

- ✓ 5- Demandons le renforcement des capacités des entrepreneurs et managers des entreprises et organisations de l'ESS à travers des formations appropriées en collaboration avec des institutions de formation en développement durable (économiquement socialement-culturellement et environnementalement) ;
- ✓ 6- Demandons la mise en œuvre de la recommandation 193 de l'OIT sur la promotion des Coopératives 2002, ainsi que le plan d'action de la conférence internationale de l'OIT à Johannesburg du 19 au 21 Octobre 2009 ;
- ✓ 7- Demandons la vulgarisation des bonnes pratiques des différents pays présentés lors de la rencontre de Mehdia ;
- ✓ 8- Acceptons l'invitation Tunisienne pour l'organisation de la prochaine rencontre en Mars 2011.

**Fait à Mehdia le 23 Octobre 2010.**

### **3.2- Les Objectifs :**

Les représentants des quatorze pays d'Afrique ont fixé dix objectifs aux RAESS :

- 1)** Favoriser et promouvoir le partenariat entre les Organisations Non Gouvernementales, les Associations, les Coopératives, les Mutuelles, les Groupements Professionnels ainsi que d'autres formes de solidarité spécifiques et leurs structures de second rang par la construction de partenariats établis équitablement et sur la base de la solidarité et de la réciprocité,
- 2)** Coordonner leurs activités, mettre en commun leurs connaissances, partager leurs expériences, promouvoir la recherche-action, la formation, la communication, l'échange d'informations et le renforcement des capacités et d'expertise;
- 3)** Echanger les idées en vue d'harmoniser les positions, organiser des plaidoyers en réponse à des interpellations à l'adresse de la société civile africaine et exercer du lobbying pour que le Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire de chaque pays soit représenté au sein du Conseil Economique et Social du pays concerné;
- 4)** Consolider la présence du RAESS tant au niveau national, que régional et international par la participation aux rencontres nationales, régionales et internationales, aux sommets mondiaux et aux forums organisés sur des thèmes en relation avec le Développement Durable, la mondialisation et ses impacts socio-économiques;

- 5)** Adopter et adapter les Technologies de l'Information et de la Communication dans la gestion des biens, des relations, des échanges et de la diffusion des savoirs et des savoirs faire ;
- 6)** Inscrire la démarche dans le cadre de l'Unité Africaine de la stratégie de coopération Sud-Sud et Sud-Nord ;
- 7)** Valoriser les ressources humaines des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire par la communication, la fluidité la circulation, la diffusion des informations et données et la mutualisation des moyens permettant d'acquérir des savoirs et savoirs faire opérationnels et qualitatifs ayant un effet sur la performance des entreprises et l'amélioration des revenus et la répartition équitable des richesses entre ceux et celles qui contribuent à leurs réalisations tout en combattant la pollution et en protégeant l'environnement ;
- 8)** Etudier la faisabilité de montage et de réalisation des partenariats inter-coopératives de valorisation des produits par agrégation et organisation des filières en vue d'instaurer un circuit d'échanges commerciaux (produits et services) entre les coopératives de producteurs et de consommateurs, entre les pays africains et avec les coopératives de consommateurs dans le Nord ;

9) Mettre en œuvre des modes de représentation permettant aux pouvoirs publics de chaque pays de compter sur des interlocuteurs représentatifs, conscients et responsables, afin de développer le dialogue civique et social ;

10) Etablir des relations de coopération et de partenariat avec les organisations internationales tout en préservant son indépendance vis-à-vis de ses organisations. Les réseaux nationaux établiront des relations de coopération avec les collectivités locales, les secteurs publics.

### **3.3- Gestion du RAESS :**

Comme toute association, le RAESS est administré et géré par trois organes :

L'Assemblée Générale qui est la réunion des représentants des réseaux Nationaux membres ;

Le Conseil d'Administration composé de quatre personnes (1 président, 1 vice-président, 1 secrétaire Général et 1 Trésorier) est élu par l'Assemblée Générale ;

Le Secrétariat Exécutif qui est l'organe d'exécution ; (1 Secrétaire Exécutif) ;

Le Groupe Pilote International de l'ESS, sorte de commission créée par le RAESS et le RIPESS pour faire le plaidoyer de l'ESS au niveau des instances Internationales.

Le premier président élu est le Marocain Cherckaoui qui a passé service à un Africain le **Malien Madani COUMARE** élu en Assemblée Générale en Mars 2016 à Bamako.

### **3.4- Activités du RAESS :**

❖- Depuis sa création en 2010, le RAESS organise tous les deux ans une rencontre de ses membres au Maroc, en Tunisie et au Mali, et des séminaires régionaux à Cotonou, à Douala et à Ouagadougou etc.

❖ - Il œuvre pour que le gouvernement Marocain invite des membres des réseaux nationaux aux assises nationales sur l'ESS et aux rencontres Internationales sur les droits de l'homme et la Coop22 organisée au Maroc.

❖- Il œuvre aussi pour faire participer certains membres du RAESS aux rencontres Internationales sur l'ESS telles que : les rencontres du Mont Blancs à Chamonix en France, des Forums sur l'ESS à Montréal au CANADA etc.

❖- **En conclusion**, le RAESS, à travers ses plaidoyers, ses multiples actions démontre que l'ESS est ainsi porteuse d'une nouvelle efficacité, économique bien sûr, mais aussi sociale environnemental et civique ; que l'ESS est la seule voie pour sauver l'humanité, surtout de la pauvreté. Ainsi, le RAESS porte le flambeau de l'ESS en Afrique pour son développement.

**Je vous remercie**

**Patrice LOVESSE**